

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUILLET 2022

CULTURE & PATRIMONE

INVESTISSEMENT MUSEE DU CHABLAIS 2022 - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FRAR (FONDS REGIONAL D'AIDE A LA RESTAURATION)

Dans le cadre du plan pluriannuel de restauration des collections du musée du Chablais, le service Culture et Patrimoine présente à l'occasion de la réunion annuelle du comité FRAM / FRAR – Fonds Régional d'Acquisition pour les Musées / Fonds Régional d'Aide à la Restauration (prévue le 9 septembre 2022) à la Direction Régionale des Affaires Culturelles et au Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes :

- un dossier de demande de subvention pour les restaurations

Le plan de financement proposé est le suivant :

RESTAURATIONS

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
Dossier 1 : Mise sous portefeuille et restauration préalable de 21 estampes + restauration / stabilisation de 2 estampes dont l'état est classé « urgent »	4 737,40 €	Subvention FRAR 50 %	2 368,70 €
		Mairie de Thonon-les-Bains - Budget Culture / Musées	2 368,70 €
Total	4 737,40 €	Total	4 737,40 €

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- d'approuver ces opérations de restauration à hauteur de 4 737,40 € hors taxes pour la Commune, comptabilisées sur le budget Investissement 2022 des musées,
- d'autoriser Monsieur le Maire à faire les demandes de subventions correspondantes.

----- Fin du document -----